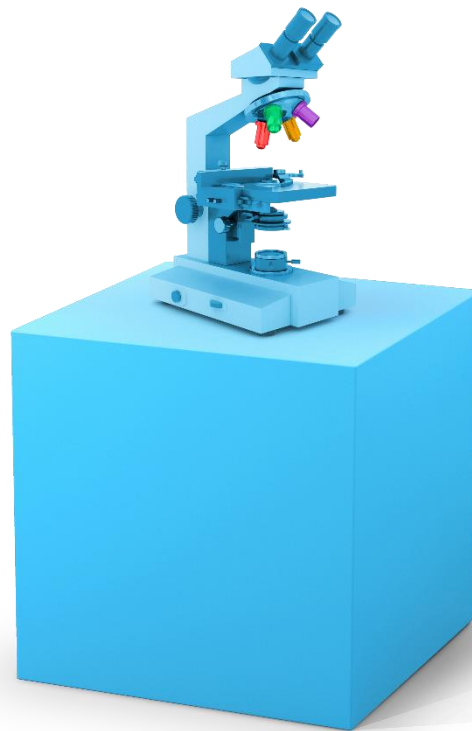


# Amundi Funds Euroland Equity Small Cap Select

Chercher à bénéficier du potentiel de croissance  
des petites capitalisations européennes

Un compartiment de la SICAV\* de droit luxembourgeois Amundi Funds



Document marketing promotionnel à destination des clients particuliers.

Amundi Funds Euroland Equity Small Cap Select n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

*\*Société d'Investissement à Capital Variable*

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

# Amundi Funds Euroland Equity Small Cap Select

Un portefeuille géré de manière active et discrétionnaire qui vise à offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI EMU Small Cap sur la période de détention recommandée de 5 ans minimum. Il intègre par ailleurs des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Amundi Funds Euroland Equity Small Cap Select n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

## 1 Pourquoi investir dans les petites capitalisations européennes ?

- Un univers d'investissement **vaste et dynamique** : il comprend un large vivier d'entreprises (ex : sociétés de niche, acteurs spécialisés sur un seul produit ou service, etc.), source **d'opportunités** potentielles.
- Un secteur **sensible à la conjoncture économique**, qui a peu suscité l'intérêt des investisseurs depuis fin 2021.
- Les petites capitalisations devraient ainsi bénéficier de la **reprise économique et de taux d'intérêt plus bas**, leurs performances étant **historiquement supérieures** à celles des grandes capitalisations dans les 12 mois après une baisse des taux<sup>1</sup>.

## 2 Une gestion de conviction axée sur les petites capitalisations

- Le portefeuille cherche à capter le **potentiel de croissance des petites capitalisations** : il est principalement investi dans des sociétés européennes dont la capitalisation boursière est généralement comprise entre 800 millions et 6 milliards à l'achat.
- L'équipe de gestion cherche à identifier les sociétés présentant à la fois des **valorisations attractives et un potentiel de croissance sur le long terme**.
- Elle analyse pour cela leurs **caractéristiques clés** et privilégie les sociétés de **qualité**, par exemple celles qui ont une position dominante dans un marché de niche en croissance, un *business model* solide, un faible endettement ou encore une stratégie claire sur le long terme.
- L'objectif est de construire un portefeuille d'environ **50 à 70 actions**, reflet des **convictions** de l'équipe de gestion.

## 3 Une approche plus responsable

- Le processus d'investissement intègre des critères **environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**, avec pour objectif extra-financier d'obtenir une **note supérieure à celle de son univers d'investissement** après exclusion des 20% d'entreprises les plus mal notées<sup>2</sup>.
- L'équipe de gestion privilégie par ailleurs les sociétés **bénéficiant des meilleures notations ESG** (sur une échelle de A à G).

## Qu'est-ce qu'une entreprise de petite capitalisation ?

C'est une **société cotée en Bourse** dont la **valeur totale des actions en circulation** (la capitalisation boursière) est **relativement faible par rapport à celle des grandes entreprises**.

Principales caractéristiques des petites capitalisations :

- Un **potentiel de croissance généralement supérieur** aux entreprises de moyenne ou grande capitalisation
- Des sociétés souvent **fortement spécialisées** sur un segment précis
- Un volume d'échanges plus faible et donc **moins de liquidité**<sup>3</sup>
- Une **volatilité plus élevée**, avec des cours qui peuvent fluctuer fortement, à la hausse comme à la baisse
- Des sociétés **moins suivies par les analystes**, ce qui peut être source **d'opportunités potentielles**

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Source : Amundi Asset Management à février 2026. A titre d'illustration uniquement du processus d'investissement, susceptible d'être modifié. Pour de plus amples informations sur la politique, les objectifs et la stratégie d'investissement du compartiment, veuillez consulter le prospectus. La décision de l'investisseur d'investir dans le compartiment promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de celui-ci. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance du compartiment.

<sup>1</sup> Amundi Investment Institute à juin 2024. Les données historiques vont de mai 2001 à juin 2024. <sup>2</sup> Au moins 90% des titres du portefeuille disposent d'une note ESG. Veuillez consulter [l'Annexe précontractuelle](#) du compartiment pour plus d'informations sur l'intégration des critères ESG dans son processus d'investissement <sup>3</sup> Liquidité : facilité avec laquelle un actif peut être converti en liquidités rapidement, sans perte significative de valeur. Plus un actif se vend vite et facilement au prix attendu, plus il est liquide.

# Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux<sup>4</sup>, Amundi propose à ses 200 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 400 milliards d'euros d'encours<sup>5</sup>.

Ses six plateformes de gestion internationales<sup>6</sup>, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 600 professionnels dans 34 pays.

## Risques

**Le compartiment n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.**

Autres risques liés au compartiment :

- Concentration
- Contrepartie
- Change
- Défaut
- Instruments dérivés
- Actions
- Couverture
- Fonds d'investissement
- Liquidité
- Gestion
- Marché
- Opérationnel
- Petites et moyennes capitalisations
- Investissement durable
- Utilisation de techniques et d'instruments

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur [Amundi France Particuliers](#).

## Limites

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

## Avantages

- Un portefeuille cherchant à capter le potentiel de croissance des sociétés de petite capitalisation européenne
- Une gestion de conviction recherchant une performance sur le long terme
- Un processus rigoureux de sélection des titres en portefeuille privilégiant les sociétés de qualité
- Un portefeuille géré selon une approche responsable
- Une équipe de gestion expérimentée (17 ans d'expérience en moyenne)<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024.

<sup>5</sup> Données Amundi au 30/12/2025.

<sup>6</sup> Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio (via notre partenariat stratégique avec Victory Capital)

<sup>7</sup> Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par Amundi continueront à l'être ou que les performances ou succès passés de l'un d'entre eux serviront d'indicateur de ses performances ou succès futurs. A titre d'illustration uniquement.

# Caractéristiques principales

CODE ISIN	LU0568607203 – A EUR (C)
Forme juridique	Compartiment d'une SICAV de droit luxembourgeois
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Zone géographique	Europe
Société de gestion	Amundi Luxembourg S.A.
Gestionnaire de placement	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, succursale du Luxembourg
Date de création du fonds et de la part	24 juin 2011
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum: 1 <sup>ère</sup> / ultérieures	1 millième d'action(s) / 1 millième d'action(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

## Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

## Quels sont les risques ?



L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du compartiment ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Funds Euroland Equity Small Cap Select.

## Classification SFDR\*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

## Avertissement

**L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).**

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de produit financier.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où le produit a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus du compartiment.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

De même, avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion, ou sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Le produit présenté dans ce document est un compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS gérée par Amundi Luxembourg SA.

AMUNDI FUNDS, une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois, dont le siège social est 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 68.806, représentée par Mr Julien Faucher, en qualité de Directeur Général de Amundi Funds, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

Date de publication : février 2026

#### **Amundi Asset Management :**

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

#### **AMUNDI Luxembourg S.A.**

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg Numéro d'enregistrement : RCSL B 27.804. Société de gestion autorisée par la CSSF conformément à la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeur mobilières (OPCVM), telle que modifiée (« Directive 2009/65/CE »), et conformément au Chapitre 15 de la Loi du Luxembourg du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (« Loi de 2010 »).

